

## **Puisque Bruno Retailleau fait le mort...**

**Date :** 11 avril 2016

Bruno Retailleau refuse de me communiquer la preuve du dépôt de plainte et des contrôles d'huissier concernant la pétition pour l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes qu'il a lancée au début du mois de mars.

Je vous en dois la primeur : voici comment dès demain matin je vais saisir la CADA.

Rennes, le 12 avril 2016

Patrick Jehannin  
24 rue Barthélémy Pocquet  
35000 - Rennes

[patrick.jehannin@gmail.com](mailto:patrick.jehannin@gmail.com)

à

Monsieur le Président  
CADA  
35, rue Saint-Dominique  
75700 PARIS 07 SP

courrier R/AR 1A 129 487 7563 6

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de saisir votre Commission d'une demande d'avis sur la décision implicite de refus de communication, par le Président du Conseil régional des Pays de la Loire, des documents concernant une pétition que j'ai sollicités par courrier R/AR 1A 099 320 27777 2 du 9 mars 2016, parvenu dans ses services le 10 mars 2016 (documents n° 1 et n° 2)

Pour votre complète information, je vous indique que j'avais pris soin d'en adresser par ailleurs copie :

- d'une part au correspondant de la CADA à l'Hôtel de Région, par courrier suivi parvenu le 11 mars 2016

- d'autre part, par courriel, au Pôle courrier du Conseil régional, qui m'a dit avoir transmis mon message au service compétent et assuré qu'une réponse me serait apportée dans les meilleurs délais (sans suite)

Les documents sollicités sont d'une part une « *copie du récépissé de dépôt de plainte* » et d'autre part une « *copie du (ou des) constat(s) d'huissier(s) qui a (ont) été opéré(s) à propos de cette pétition, accompagnées d'une copie de leurs éventuelles pièces jointes.* »

A toutes fins utiles, vous trouverez ci-joint mention du responsable du traitement des informations (document n° 3), ainsi que traces de l'intention de porter plainte (document n° 4) et de l'engagement à rendre publique une simple « *attestation* » de l'huissier... engagement qui - à ma connaissance - n'a pas été tenu à ce jour (document n° 5).

Dans l'attente de l'avis de votre Commission, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Patrick Jéhannin

PJ : 5

Le courrier et ses annexes sont au bout de ce lien : [lettre CADA 12-04-2016](#)

Mes précédentes contributions sur le même sujet sont ici :

[La pétition qui fait... pschitt](#) - 8 février 2016

[Un référendum départemental : vous rigolez ?](#) - 13 février 2016

[Ma petite bafouille à M. Bruno Retailleau](#) - 9 mars 2016

[NDDL : la pétition qui fait rire](#) - 10 mars 2016

[Bruno Retailleau traîne des pieds](#) - 26 mars 2016